

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: R-4141-2020

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

*Audience sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel;*

**OPTION CONSOMMATEURS**

-et-

**ASSOCIATION POUR LA PROTECTION  
DES AUTOMOBILISTES**

Intéressées

---

**DEMANDE D'INTERVENTION AMENDÉE D'OPTION CONSOMMATEURS ET DE  
L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES AUTOMOBILISTES**

---

**AU SOUTIEN DE LEUR DEMANDE, OPTION CONSOMMATEURS ET  
L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES AUTOMOBILISTES EXPOSENT  
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:**

**I. PRÉSENTATION DES [...] DEMANDERESSES ET DE LEURS INTÉRÊTS**

**a) Option consommateurs**

1. Option consommateurs (« OC ») a été constituée en 1983. Elle a succédé à l'Association coopérative d'économie familiale de Montréal qui existait depuis 1967. Elle est une association coopérative de défense et de promotion des droits des consommateurs à l'échelle nationale.
2. OC s'intéresse activement aux questions reliées à la facture énergétique. À cet effet, elle intervient régulièrement auprès des distributeurs d'énergie pour faciliter la conclusion d'ententes relatives au règlement de comptes en souffrance de clients. Elle offre aussi un service d'aide et d'assistance technique aux consommateurs qui désirent déposer une plainte auprès des entreprises de services publics.
3. Elle a géré différents projets d'intervention en efficacité énergétique auprès des ménages à faible revenu 1996 à 2015.

4. Depuis décembre 1997, elle est intervenue fréquemment auprès de la Régie de l’énergie (la « Régie ») dans le cadre des audiences concernant les activités d’Hydro-Québec, et ce, tant dans ses activités de distribution que dans ses activités de transport. Elle a aussi participé à de nombreux dossiers concernant les activités d’Énergir. Elle a également participé à des dossiers reliés au coût d’exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel. Son statut d’intervenante fut reconnu à maintes reprises par la Régie et ses interventions furent jugées utiles et pertinentes.

5. Sa place d’affaires ainsi que ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Option consommateurs  
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 440  
Montréal (Québec) H2X 3V4

Téléphone : 514-598-7288  
Télécopieur : 514-598-8511

**b) Association pour la protection des automobilistes**

6. L’Association pour la protection des automobilistes («APA») est un organisme sans but lucratif voué à la promotion des intérêts des consommateurs dans les domaines de l’automobile.

7. L’APA a joué un rôle important dans plusieurs causes concernant les consommateurs, notamment concernant les garanties prolongées et des rappels concernant les véhicules automobiles.

8. L’APA possède une expertise particulière dans le domaine de la protection des intérêts des automobilistes et travaille constamment à améliorer les lois sur la vente et la réparation de véhicules. L’APA veille à assurer une présence constante et efficace des consommateurs dans l’industrie automobile.

9. Sa place d’affaires ainsi que ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Association pour la protection des automobilistes  
292, boul. Saint-Joseph Ouest  
Montréal (Québec) H2V 2N7

Téléphone : 514-272-5555  
Télécopieur : 514-273-0797

**II. COMMUNICATIONS**

10. OC et l’APA demandent que toute communication avec elles en rapport avec le présent dossier soit acheminée à leur [...] procureur et à leur [...] analyste externe:

Me Éric McDevitt David  
Municonseil Avocats inc.  
800, Square-Victoria, bureau 720  
Montréal (Québec) H4Z 1A1

Téléphone : 514-954-0440, poste 112  
Télécopieur : 514-954-4495  
Courriel : emd@municonseil.com

M. Pascal Cormier  
Pascal Cormier économiste en énergie (PCEE)  
4299, avenue de Lorimier  
Montréal (Québec) H2H 2A9

Téléphone : 514-909-8238  
Courriel : mr.pascal.cormier@gmail.com

### **III. MOTIFS À L’APPUI DE L’INTERVENTION**

11. Option consommateurs et l’Association pour la protection des automobilistes veulent se pencher sur les impacts, pour les consommateurs, de la détermination des éléments compris dans les coûts d’exploitation et la fixation, à ce titre, d’un montant par litre que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel ;
12. Au fil des ans et afin de défendre les intérêts des consommateurs résidentiels, OC est intervenue régulièrement devant la Régie de l’énergie, entre autres, dans les dossiers concernant Énergir et Hydro-Québec. De plus OC est intervenue activement devant la Régie de l’énergie dans le cadre des dossiers [...] concernant la détermination des coûts d’exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel, soit dans les dossiers R-3399-98, R-3438-2000, R-3499-2002 et R-3597-2006 [...]. Elle a aussi été impliquée dans des demandes visant l’inclusion du coût d’exploitation, soit dans les dossiers R-3457-2000, R-3468-2001, R3469-2001, R-3517-2003 et R-3655-2007.
13. L’APA a aussi participé dans des dossiers de la Régie de l’énergie par le passé. Elle a soumis des observations à la Régie dans les dossiers R-3457-2000 et R3469-2001 portant sur des demandes visant l’inclusion du coût d’exploitation. L’APA a également été reconnu comme intervenante dans les dossiers R-3614-2006 et R-3655-2007 qui portaient aussi sur des demandes d’inclusion.
14. Ainsi, Option consommateurs et l’Association pour la protection des automobilistes, par [...] leur intervention dans le présent dossier, souhaitent défendre et promouvoir les intérêts des consommateurs, en s’assurant, entre autres, que le montant fixé par la Régie demeurera raisonnable et juste pour les consommateurs;

**IV. SUJETS, ENJEUX ET CONCLUSIONS RECHERCHÉES**

15. Option consommateurs et l’Association pour la protection des automobilistes ne sont [...] pas en mesure, à ce stade du dossier, d’énoncer spécifiquement les conclusions qu’elles recherchent, lesquelles se préciseront au cours de l’évolution et de l’analyse du dossier.
16. Cela dit, OC et l’APA constatent que le secteur de la vente au détail de l’essence et du carburant diesel a connu une évolution significative au cours des dernières années qui se traduit en une plus grande concentration de l’offre. En effet, la part de marché (nombre d’essenceries) des 5 principaux grossistes est passée de 49% en 2010 à 63% en 2019.
17. OC et l’APA constatent également que le *Recensement des essenciers en opération au Québec*, publié en novembre 2020, analyse les données au 31 décembre 2019, soit avant le début de la pandémie qui a eu un impact marqué sur les habitudes de vie des consommateurs d’essence et de diesel. OC et l’APA sont [...] préoccupées de l’impact de ces changements sur les revenus des plus petits détaillants.
18. Conséquemment, il y a lieu de se questionner si, compte tenu du contexte actuel, la valeur de 3,5 cents par litre est suffisante pour couvrir les coûts d’exploitation.

**V. PARTICIPATION ET BUDGET**

19. Option consommateurs et l’Association pour la protection des automobilistes ne sont [...] pas en mesure d’évaluer, à ce stade du dossier, les coûts et frais de leur [...] intervention et ne peuvent déposer un budget prévisionnel ou de participation; à cet égard, elles attendront les instructions de la Régie;
20. De manière générale, OC et l’APA entendent déposer des demandes de renseignements afin d’obtenir des précisions et approfondir leur [...] compréhension de la preuve de la demanderesse. Elles verront à déposer un mémoire. Elles pourraient procéder à des contre-interrogatoires si cela leur apparaît nécessaire et présenteront une argumentation finale qui précisera les conclusions qu’elles recherchent dans le présent dossier.
21. Par ailleurs, OC et l’APA tiennent à souligner qu’elles tenteront de coordonner leur [...] participation avec les autres intervenants qui partagent leurs [...] préoccupations.

**c) Représentation**

22. OC et l’APA ont retenu les services de Me Éric McDevitt David, pour les représenter dans la présente instance.

**d) Analyse**

23. M. Pascal Cormier, économiste, agira à titre d’analyste [...] principal.

**R-4141-2020 – Audience sur les coûts d’exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou  
en carburant diesel  
Demande d’intervention d’Option consommateurs**

---

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE :

**ACCUEILLIR** la présente demande d’intervention amendée;

**ACCORDER** le statut d’intervenante à Option consommateurs et à l’Association pour la  
protection des automobilistes.

Montréal, le 16 mars 2021

MUNICONSEIL AVOCATS INC.

(S) Eric McDevitt David

Eric McDevitt David  
Procureurs d’Option Consommateurs  
et de l’Association pour  
la protection des automobilistes